



Conseil de quartier n°1 « Centre-Ville » Réunion du jeudi 2 octobre 2025 à 18 h 30

Présents :

Anne-Isabelle PAROISSIEN,
Paule QUINTON,

Adjointe au Maire, en charge de la culture et du tourisme
Conseillère Municipale

Invité :

Thibaut GONTIER,

Directeur Général des Services de la Communauté de Communes
du Pays de Nemours

Xavier BOULOGNE,
Christian BOUREILLE,
Andrée CHEROUNAUD,
Valérie DELAMOTTE,
Annick GALLOIS,
Michel GANDOLFI,
Chantal JOUBERT ROCASSEL,
Isabelle MARTIN,
Annick MORE,
Sophie RENAULT,
Caroline VINET,

domicilié rue Benoist
domicilié avenue Roux
domiciliée rue des Prés
domiciliée rue Sanson
domiciliée Cours Balzac
domicilié rue Rancogne
domiciliée Place Dupont de Nemours
domiciliée rue Benoist
domiciliée rue Antheaulme
domiciliée rue Léon Daunay
domiciliée rue Benoist

Véronique GENDEREAU - Service Démocratie locale et vie des quartiersVille de Nemours

Excusés :

Charlotte VAILLOT, Sylvie RADZIMSKI,
Elise APOSTEL, Gérard DEMOULIN, Guillaume PORTIER MONREAL URRUTIA.

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
Retour sur le précédent conseil de quartier :	<ul style="list-style-type: none">- Aucune parcelle, le long de la rue de l'Ecluse n'appartient à la commune, mais la Ville entretient ponctuellement le ru.- Les riverains ont eu un rendez-vous le 21 juillet afin de proposer des aménagements de la Place Dupont de Nemours.<ul style="list-style-type: none">❖ Les remarques et suggestions ont été prises en compte. Un rendez-vous a lieu ce jour avec le SMETOM. Un bureau d'étude sera missionné en 2026. <ul style="list-style-type: none">- Les conseillers de quartier ont soumis différents projets pour le Champ de Mars (filet de volley, petit terrain de Basketball, petites tables avec tableau de jeux gravés).<ul style="list-style-type: none">❖ Les services de la Ville étudient actuellement les possibilités d'aménagement urbain sur ce site.- Antenne 5G En 2021, la commune s'était opposée à l'implantation d'une antenne 5G. Par ordonnance de référé du 22 avril 2022 et par jugement du 1^{er} mars 2024, la commune a été condamnée par le Tribunal Administratif de Melun à verser des dommages et intérêts à la société pour un montant de 2 700 € et à délivrer un certificat de non opposition à la déclaration préalable.

	<ul style="list-style-type: none"> - Devanture de l'ancien magasin 11 place de la République <ul style="list-style-type: none"> ❖ La Ville est en lien avec le propriétaire pour une reprise du local. Une mise à jour de l'enseigne a été demandée au propriétaire et faite récemment (retrait des lettres anciennes NEW BABY) pour laisser un cadre blanc propre et donner une image plus valorisante du lieu. La ville a déposé l'ancienne enseigne et remplacé par un bandeau blanc. - Devenir pour l'immeuble (ancienne boutique Guenau, 31 Rue Gautier 1er) <ul style="list-style-type: none"> ❖ Il existe un projet de 5 logements avec une boutique en rez-de-chaussée porté par Plurial Novilia. (Société intermédiaire du groupe Action Logement, acteur de l'habitat innovant en Île-de-France et dans le Grand Est qui imagine des solutions originales et efficaces afin de répondre aux besoins des collectivités locales et de leurs habitants). - Serait-il envisageable de rajouter un passage piéton sur les réhausseurs Daunay et Girault comme sur celui du pavillon Hugo ? <ul style="list-style-type: none"> ❖ Au niveau du pavillon Hugo, il s'agit d'un plateau surélevé (en section courante de la voirie), la réglementation impose le marquage d'un passage piéton. En revanche, au niveau des rues Daunay et Girault, il s'agit de plateaux traversants, espaces où les piétons sont prioritaires et peuvent traverser où ils veulent, donc il n'y a pas besoin de marquage de passage piéton supplémentaire.
Secrétaire :	Caroline Vinet
Informations	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Thibaut GONTIER présente les travaux des aménagements cyclables sur l'avenue Carnot, entre le rond-point Carnot et l'entrée du parking de la gare, côté Saint-Pierre près Nemours. <ul style="list-style-type: none"> ✓ La création d'une piste goudronnée mixte à double sens de 3 m pour cyclistes, piétons avec deux accès pour traverser l'avenue Carnot pour les cyclistes avec signalétiques au sol. ✓ La chaussée, réduite de 70 cm, permettra une circulation fluide et ralentie. Le revêtement de la chaussée reste un goudron classique non perméable mais il a été prévu un aménagement spécifique des bordures des voies pour l'évacuation de fortes eaux de pluies. ✓ La bande d'espace entre les entrées des habitations restera enherbée et parfois arborée. ✓ Une bande de stationnement avec aménagement par marquage au sol d'emplacement défini mais gratuit. ✓ Une bande d'espace en partie enherbée permettra aux habitants de garer leur véhicule devant leur portail sur un espace goudronné. ✓ Des candélabres solaires remplaceront l'éclairage actuel. <p>Les travaux commencent par la voirie. L'articulation du planning par les services et les entreprises de la Communauté de Communes du Pays de Nemours et le Département de Seine-et-Marne permettra de réduire la durée des interventions sur la chaussée, afin de la remettre en circulation dans les meilleurs délais.</p>

Informations	<p>La pose du revêtement final est prévue dans la nuit du 14 au 15 octobre. Les travaux se poursuivront le long de cette voirie afin de créer la voie cyclable, les cheminements piétons ainsi que les stationnements.</p> <p>La fin des travaux est prévue pour le 15 janvier 2026.</p> <p>Une prochaine réunion est programmée avec la SNCF, les Maires des 2 communes et Mobilités Ile de France pour l'aménagement du parking.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une crèche intercommunale à l'entrée de ville, côté St Pierre lès Nemours. <p>Au sein de l'ancien magasin de cycles Peugeot, 3 avenue Carnot, la construction est portée par la Communauté de Communes du Pays de Nemours et accueillera 39 berceaux.</p> <p>La démolition du bâtiment est prévue fin octobre et se poursuivra durant le mois de novembre.</p> <p>Le permis de construire a été déposé. Un jardin de 120 à 130 m² et le parking de l'établissement de Chancepoix, place de la gare, seront accessibles aux parents. Les marchés de travaux seront lancés, afin de pouvoir les attribuer, à la fin du mois de janvier 2026, pour un début des travaux au printemps 2026. Le nouveau bâtiment sera construit avec des matériaux permettant une basse consommation énergétique. Dès mars/avril la recherche de prestataires pour la gestion de cet établissement sera lancée. L'ouverture est prévue au printemps 2027. Les places disponibles seront au prorata de l'investissement et de la demande des différentes communes concernées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Communauté de Communes du Pays de Nemours va débuter prochainement des travaux d'aménagements cyclables le long de la rue d'Egreville. <p>Cet aménagement permet de prolonger les pistes cyclables existantes de l'avenue du Général De Gaulle à Nemours et celle en provenance de Darvault, et ce, jusqu'aux Collège/Lycée, en passant par la Zone d'Activités Economiques du Rocher Vert.</p> <p>Ces travaux, financés par la Communauté de Communes du Pays de Nemours, débuteront en novembre 2025 et s'achèveront courant janvier 2026, pour un montant total de 280 000 €, avec le concours financier de l'Etat, de la Région Ile-de-France et du Département de Seine-et-Marne.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eclairage public 2025 <p>Le remplacement des candélabres par des LED est en cours dans les rues suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Grand Pont, Rue de Paris, Impasse Nitty, "Impasse ""du lavoir" (à côté d'Anaïs)", Pont de Paris, Avenue Carnot, 2. Square Pasteur, Place et quai Victor Hugo, 3. Place de la République et Rue Perreau, 4. Rue Léon Daunay, Rue Miger, Rue Girault et Quai du canal, 5. Magloire Constant, Place Pasquet, Champs de Mars, rue Thiers, Boulevard Variengien, Chemin de la Planche, 6. Port au sable, Ecluse, Rancogne. <p>Une horloge socio-astronomique permettra un horaire d'allumage théorique en fonction de la saison.</p>
---------------------	--

	<p>Dans les quartiers résidentiels :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>Puissance</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>de l'allumage à 22h,</td><td>80%</td></tr> <tr> <td>de 22h à 1h</td><td>50 %</td></tr> <tr> <td>de 1h à 5h</td><td>30 %</td></tr> <tr> <td>5h00 à l'extinction</td><td>50%</td></tr> </tbody> </table> <p>Dans les quartiers « plus fréquentés et passants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>Puissance</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>de l'allumage à 22h,</td><td>80%</td></tr> <tr> <td>de 22h à 5h</td><td>50 %</td></tr> <tr> <td>5h00 à l'extinction</td><td>80%</td></tr> </tbody> </table> <p>avec le changement par des LED + les abaissements de puissance, on diminue la consommation électrique d'environ 85 %.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La campagne de signalisation horizontale 2025 est actuellement en cours en centre-ville : <ul style="list-style-type: none"> ✓ PEINTURE BLANCHE, JAUNE et BLEUE ✓ THERMO BLANC et JAUNE (place de la REPUBLIQUE) ✓ PICTOGRAMMES TERMOCOLLÉS (rue Gaston DARLEY et rue du DR DUMÉE) - Cinéma Le Méliès Le chantier de la SARL Les Méliès (Judith Reynaud est la Gérante) a démarré en juin. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Désamiantage et curage du bâtiment : un mois ✓ Gros œuvre : un mois ✓ Aménagement salles : 5 mois <p>Un chantier qui permet de réhabiliter totalement les 3 salles de cinéma et le hall/cafè d'accueil. Ce cinéma en centre-ville sera ouvert 7 jours sur 7 avec toute la programmation nationale et le cinéma Art et Essai. Réouverture prévue pour les vacances de février.</p> 		Puissance	de l'allumage à 22h,	80%	de 22h à 1h	50 %	de 1h à 5h	30 %	5h00 à l'extinction	50%		Puissance	de l'allumage à 22h,	80%	de 22h à 5h	50 %	5h00 à l'extinction	80%
	Puissance																		
de l'allumage à 22h,	80%																		
de 22h à 1h	50 %																		
de 1h à 5h	30 %																		
5h00 à l'extinction	50%																		
	Puissance																		
de l'allumage à 22h,	80%																		
de 22h à 5h	50 %																		
5h00 à l'extinction	80%																		
Remarques-questions des habitants	<p><u>Aménagement de l'avenue Carnot</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un conseiller de quartier fait part de remarques relatives aux îlots centraux situés sur la RD 607 à hauteur de la société Protexsur. - Une conseillère de quartier trouve que : <ul style="list-style-type: none"> ✓ la liaison douce mixte à double sens est étroite pour l'ensemble des utilisateurs (piétons avec enfants, poussettes, animaux et vélo cargo, trottinette aux heures d'affluence) et demande la création, sur le trottoir opposé, d'une autre voie cyclable indépendante des piétons ainsi que des ralentisseurs à chaque intersection sur les rues perpendiculaires ? ✓ la traversée de la D607 sans régulateur (feu, ralentisseur) est dangereuse, ❖ Cette voirie, qui se situe sur le territoire de la Commune de Saint-Pierre-lès-Nemours, est placée sous la responsabilité du Département de Seine-et-Marne, et seul ce dernier peut intervenir sur la signalisation tant horizontale que verticale. Aussi, M. GONTIER transmettra les demandes auprès de l'Agence Routière Départementale du secteur. - Est-il possible d'enlever la signalétique "fin de Zone 30", afin de limiter l'accélération des véhicules, rue Daunay ? ou mettre tout le quartier en Zone 30 ? <ul style="list-style-type: none"> ❖ Cette demande sera transmise aux Services Techniques de la Ville. 																		

- La Police Municipale pourrait-elle effectuer des contrôles au niveau du **feu tricolore du quai Victor Hugo** car beaucoup d'automobilistes ne respectent pas le feu rouge.
 - ❖ Cette demande sera transmise à la Police Municipale.
- Les conseillers de quartier déplorent que le **restaurant du Pavillon Hugo** ne soit plus ouvert le soir.
 - ❖ La ville est propriétaire du local commercial. L'exploitante rencontre des difficultés de recrutement (elle dispose d'un bail commercial prévu pour des activités de restauration et d'hébergement).
- Le portes de **l'armoire du réseau de fibres** au début de l'Avenue Gambetta (près des WC publics) sont souvent ouvertes.
 - ❖ Ces armoires XPFIBRE seront verrouillées par un dispositif pour lequel seul un agent de la Ville pourra ouvrir et fermer.
- La **terrasse du Moulin** sera-t-elle ouverte cet hiver ?
 - ❖ Le prestataire n'ouvrira pas de pizzeria comme l'hiver dernier.
- Le devenir de l'immeuble de **l'ancienne pharmacie de la Place Jean Jaurès** ?
 - ❖ La Ville est propriétaire du local mais l'exploitant dispose d'un bail commercial.
- Le **Foyer de la rue du Docteur Dumée**
 - ❖ Le permis de construire pour un immeuble collectif de 17 logements a été délivré le 5 août.
- L'avancée du **projet de Médiathèque**
 - ❖ Le projet est en cours de finalisation pour permettre de lancer le concours d'architecture.
- Problème récurrent de poubelles à l'angle des rues Hédelin et Léon Daunay, laissées sur le trottoir.
 - ❖ La Ville a pris contact plusieurs fois avec les locataires et tenté de joindre les propriétaires, en vain. Il n'y a pas de local poubelles sur place, c'est la raison pour laquelle les administrés les laissent en permanence sur le trottoir.

Concernant les poubelles laissées au milieu du trottoir par les éboueurs : prendre une photo et l'envoyer au SMETOM (<https://www.smetomvalleeduloing.fr/nous-contacter-5/> ou par téléphone au 01.64.29.35.63

Agenda

La P'tite boutique accueille :

Jusqu'au 5 octobre	MADE IN SENS	Prêt à porter coloré
Du 7 au 18 octobre	BROCANTE GEORGE	Brocante
Du 21 au 2 novembre	CORSICAN CORNER	Traiteur corse
Du 4 au 16 novembre	BROCANTE GEORGE	Brocante
Du 18 au 23 novembre	ENTREPRENDRE AUTOUR DE NEMOURS	
Du 25 novembre au 7 décembre	WENDY BELLION	Cadeaux personnalisés

Fin de la réunion à 20h45